

# ADEME & VOUS BOURGOGNE



Dossier spécial de l'ADEME Bourgogne  
N° 1, Septembre 2011

## LE TOURISME RESPONSABLE EN BOURGOGNE

La notion de « tourisme responsable » est désormais arrivée à maturité en termes de notoriété : 81% des Français sont capables de définir cette notion dans les grandes lignes, et l'associent aussi bien au respect du patrimoine et de la culture du pays visité (85%) qu'au respect de l'environnement (76%).

Cette notoriété traduit l'envie croissante des Français de participer à la construction d'un monde meilleur, mais ceux-ci se considèrent toujours mal informés en qualité de voyageur. La notion de « tourisme responsable » repose sur un contenu encore un peu flou, une offre d'accueil et de services peu lisible, voire méconnue pour 69 % d'entre eux. Les professionnels du tourisme doivent donc consentir d'importants efforts pour développer des produits en phase avec les attentes de la clientèle, et les rendre accessibles au plus grand nombre.

La généralisation du « marketing vert » autour des produits d'accueil touristique n'est sans doute pas étrangère à cette situation, mais à cet égard, l'industrie hôtelière souffre d'une prise de conscience tardive et éprouve donc des difficultés à se situer sur un marché en pleine évolution.

La prise en compte de l'environnement n'est pourtant pas sans intérêt pour le secteur du tourisme :

- Les actions visant à une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques permettent aux établissements de réduire les charges de fonctionnement de façon importante et apportent un retour sur investissement, contrairement à tout autre nature de travaux.
- Les démarches de qualité visant une amélioration de la gestion quotidienne de l'entreprise (management environnemental et labellisation), se construisent dans une dynamique collective avec le personnel des établissements et deviennent une nouvelle façon de valoriser les métiers de l'hôtellerie.
- Enfin, les efforts consentis par l'entreprise améliorent le confort de leur clientèle et apportent une meilleure lisibilité sur le contenu de l'offre d'accueil.

**7%**

C'est le poids du secteur du tourisme dans le PIB national, ce qui en fait le premier secteur économique de notre territoire

**20%**

C'est l'augmentation des consommations d'énergie entre 1990 et 2003, en raison principalement des exigences de confort

## Des projets qui démarrent...

1. Création d'un hôtel de charme avec rénovation de patrimoine ancien (châteaux), à Saincaise-Meauce (58)
2. Construction de 3 gîtes en structure paille autoporteuse, à Asnières-en-Montagne (21)
3. Extension d'un gîte de groupe avec un système constructif bois modulaire, à Baubigny (21)
4. Rénovation énergétique d'un restaurant culinaire et de sa cuisine, au Creusot (71)
5. Réhabilitation / extension d'un hôtel restaurant en périmètre urbain sauvegardé, à Tournus (71)
6. Création d'un lieu d'hébergement de plein air, à Saint-Pierre-le-Vieux (71)
7. Rénovation d'un château haut de gamme pour location privative et séjours événementiels, à Charette-Varennes (71)
8. Rénovation d'une maison de village en meublé de tourisme, à la Roche-Vineuse (71)
9. Réhabilitation/extension d'un hôtel pour public familial, à Mercurey (71)

## Le tourisme durable : développer une approche globale au profit d'une offre lisible et plus attrayante

Pour accompagner le secteur de l'industrie hôtelière (hôteliers & restaurateurs indépendants), et plus largement celui de l'hébergement marchand (gîtes, campings) dans une démarche de progrès en faveur de l'environnement, l'ADEME et le Conseil régional de Bourgogne s'emploient à mettre en place un plan d'action régional sur le thème du « tourisme responsable ».

Il s'agit de bâtir un dispositif adapté à la profession pour aider ces secteurs d'activités à appréhender toutes les dimensions d'une stratégie environnementale payante (optimisation énergétique, dimension managériale, labellisation des activités...).

L'initiative repose au départ sur l'encadrement de quelques porteurs de projets souhaitant s'engager sur cette voie, pour constituer des opérations pilotes, à l'appui desquelles pourra être bâtie une politique d'action régionale. Le travail réalisé s'attache à explorer les champs d'action qui pourront conduire à une mutation de l'offre d'accueil existante mais n'a pas vocation à promouvoir le développement de produits atypiques, en rupture avec le marché actuel.

L'accompagnement technique et financier mis en place se concentre sur des activités plutôt conventionnelles, mais néanmoins issues de projets ambitieux et souvent originaux (cf. liste des opérations ci-contre). Cette initiative vise donc à montrer par l'exemple et au travers d'une grande variété de projets, l'intérêt que chacun peut trouver dans cette dynamique de valorisation des activités, pour susciter l'envie chez d'autres professionnels du tourisme.

Cet accompagnement se déploie autour de trois axes :

- La mise en place d'une démarche de qualité environnementale des bâtiments avec un appui spécifique sur l'optimisation énergétique de l'enveloppe des constructions, le choix et la gestion des équipements conventionnels et professionnels, ainsi que l'approvisionnement énergétique des sites.
- La définition d'une politique de gestion responsable des activités pour établir une ligne de conduite globale et cohérente sur la sensibilisation de la clientèle, la politique d'achat et de gestion de l'établissement, la formation et l'encadrement du personnel à ces changements. Les établissements volontaires sont accompagnés jusqu'à l'obtention de l'Eco-label « hébergement touristique ».
- Une réflexion sur la stratégie marketing et commerciale pour aider les porteurs de projets à replacer cette démarche au coeur de l'activité économique, afin de se distinguer de la concurrence, d'en faire un élément de valeur ajoutée pour la clientèle et d'inscrire leur projet dans une dynamique de territoire (liens avec l'offre de découverte touristique).

**405**  
kwh

C'est la consommation annuelle moyenne en énergie primaire\* du parc bâti de Bourgogne dans le tertiaire

\* L'énergie finale correspond à l'énergie consommée « au compteur ». L'énergie primaire tient compte, en plus, de l'énergie nécessaire à la production et à la distribution de cette ressource



## Engagement, authenticité, et préservation... des projets originaux fondés sur le partage de valeurs nouvelles

**Le château de Sallay**, situé à 10 minutes de Nevers et à 5 minutes du circuit de Magny-Cours, a été racheté en 2009 par Monsieur et Madame CASTAGNE, en vue de créer un château - hôtel haut de gamme de 12 chambres avec une restauration thématique. Ce site pourra accueillir un public familial et professionnel, ainsi qu'une clientèle de sportifs de haut niveau venant du circuit de Nevers Magny-Cours.

Ce projet est fondé sur un concept de prestations « tout compris » et devrait bénéficier d'un classement 3 étoiles, ainsi que du label « Château Hôtel & Collection » délivré par le Groupe Alain Ducasse.

L'intérêt de ce projet réside dans la volonté du maître d'ouvrage de consentir à des choix engagés en matière de développement durable, sans toutefois compromettre la préservation du site. Ce château Renaissance, établi dans un parc boisé de 4 hectares, a été équipé d'une chaufferie bois et réhabilité en vue de réduire par 2,5 à 3 les consommations d'énergie.

La valorisation du produit repose sur un programme d'activités en lien avec une offre de découverte locale, à forte valeur historique et culturelle. Ces principaux atouts renforcent l'enracinement territorial de l'activité qui, par différenciation avec l'hôtellerie de chaîne, permettent de qualifier l'offre d'hébergement.



**496**  
kilos

C'est le poids de déchets produits par an et par habitant dans les communes touristiques, contre 380 kg pour les autres communes de Bourgogne

**4500**  
km

La mobilité des personnes liée au tourisme a triplé en l'espace de 60 ans pour atteindre 4500 kilomètres par an

## Le gîte de la Roche Bleue en Val Lamartinien

**Le gîte de la Roche Bleue** est une maison de village située en Val Lamartinien et réhabilitée en meublé de tourisme pour accueillir un public principalement familial.

Ce site, choisi pour sa proximité avec les services, la gare TGV de Mâcon-Loché, et la voie verte Mâcon-Cluny, a été aménagé pour recevoir les personnes à mobilité réduite et celles atteintes de handicap auditif et visuel.

Cet éco-logis est un projet exemplaire conciliant à la fois la gestion de l'espace, de l'eau, de l'énergie et des déchets. Les démarches engagées devraient donc permettre au produit de bénéficier du label « Tourisme et handicap » et de l'Eco-label européen.

Madame Opsomer a fondé son initiative sur le partage de valeurs autour de l'environnement, démarche qu'elle a appliqué à la conduite du chantier de réhabilitation (sensibilisation des artisans au tri des déchets, par exemple), et qu'elle entend aussi partager avec la clientèle du gîte en proposant des activités sur le thème du développement durable.



# L'Éco-label européen :

Donner un signe crédible d'excellence environnementale à son activité  
Anticiper et répondre aux attentes de la clientèle

Les éco-labels distinguent des produits et des services plus respectueux de l'environnement sur la base de critères, associés à des performances d'usage et d'impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. Ce signe de qualité environnementale est certifié par un organisme indépendant.

Deux écolabels sont délivrés en France : la marque NF Environnement pour le marché français et l'Éco-label européen pour le marché de l'Union européenne. Ce sont essentiellement les produits, plus que les services, qui sont certifiés. Leur nombre a été multiplié par 3 en 5 ans.

Pour recevoir l'Éco-label européen, les services d'hébergement touristique doivent répondre aux critères suivants : limiter la consommation d'énergie, la consommation d'eau, l'utilisation des produits et substances dangereuses, favoriser l'utilisation de ressources renouvelables, réduire la production de déchets, former le personnel à l'application des mesures environnementales et sensibiliser sa clientèle.

## Une chaîne hôtelière volontaire et dynamique

Depuis 2006, la chaîne hôtelière **Best Western** (hôtels trois ou quatre étoiles) œuvre au développement de l'éco-labellisation de ses hôtels. Mi 2011, le bilan de cette politique est positif : le nombre d'hôtels Best Western détenant la certification a plus que doublé en un an, passant de 12 à 27.

En Bourgogne, **l'hôtel Henry II** à Beaune est le seul établissement hôtelier à être titulaire de l'Éco-label.



**78%**

de clients d'hôtel choisiraient, à prestations égales, un hôtel engagé dans une démarche environnementale plutôt qu'un autre

Source Coach Omnium – Grande étude sur les clientèles hôtelières 2009 pour le Comité pour la Modernisation de l'Hôtellerie Française

**21g**

Sur une savonnette de 25g, c'est la part qui est jetée à la poubelle

**125**

C'est le nombre d'hébergement touristique certifiés Eco-label européen en France en 2011, contre 10 en 2006

**400 litres**

C'est la consommation d'eau journalière pour les séjours en hôtel de luxe, soit plus du triple du volume utilisé par les habitants bourguignons

## L'Éco-label : accessible, dynamique et valorisant

Dans le cadre d'un voyage d'étude à Nantes, lors du salon Écorismo, les porteurs de projets, accompagnés par l'ADEME et la Région Bourgogne, ont visité différents types d'hébergements éco-labellisés : bâtiment existant ou création, milieu urbain ou cadre naturel.

**Zoom sur l'hôtel la Pérouse**, un hôtel de centre ville, figure de proue de l'architecture contemporaine. Son gérant Gilles Cibert s'est engagé dans cette démarche de certification car il recherchait un cadre de référence pour passer à l'acte, progresser et obtenir une reconnaissance officielle. Son plan d'action a permis des résultats conséquents et rapides, comme la réduction de 50% de la production de déchets et la diminution du tiers des émissions de gaz à effet de serre, qui ont été obtenus en grande partie grâce à des écogestes. Au niveau de ces fournisseurs, il échange sur les pratiques en faveur de l'environnement et recherche avec eux des pistes de progrès. Sur le site Internet, l'engagement du gérant et de toute son équipe est explicite : « L'avenir de la planète et des équilibres socio-économiques, c'est un peu la responsabilité de tous. Alors choisir un hôtel qui a fait le choix du développement durable, cela me semble naturel. La Pérouse en a fait sa philosophie. »

[www.hotel-laperouse.fr](http://www.hotel-laperouse.fr)



## ADEME & VOUS BOURGOGNE

Dossier spécial de l'ADEME Bourgogne  
Direction régionale Bourgogne  
1C, boulevard de Champagne - Tour Elithis  
BP 51562 - 21015 DIJON Cedex  
Tél. : 03 80 76 89 76  
E-mail : [ademe.bourgogne@ademe.fr](mailto:ademe.bourgogne@ademe.fr)  
Web : [www.bourgogne.ademe.fr](http://www.bourgogne.ademe.fr)

**Directeur de la publication** : Didier CHATEAU  
**Responsable de la rédaction** : Elise FOSSAËRT  
**Crédits photos d'ambiance** : Olivier PERRENOUD

